

VAINCRE le chômage

VAINCRE LE CHÔMAGE, LA LETTRE N°119, MAI 2021

Repères

P.3

L'INSERTION PAR
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Parole de chômeur

P.4

ACCOMPAGNER,
LA QUALITÉ DU LIEN

Partenaires

P.6

POURQUOI PUNIR LES
CHÔMEURS ?

Pour l'insertion, mieux accompagner



Actif Informatique et Services - Crédit photo : Marie-Christine Brun

L'Edito

« Le SPIE n'est pas encore un nouvel organisme. C'est une solution pour décloisonner les politiques d'insertion sociales » selon Brigitte Klinkert, Ministre déléguée chargée de l'Insertion.

Ce projet de loi ambitieux souhaite opérer un changement de cap à 180° dans l'accompagnement des chercheurs d'emploi. Il s'apparente à l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée en réaffirmant que nul n'est inemployable. Ce projet, qui priviliege une approche globale des difficultés d'un chercheur d'emploi, veut garantir à chacun l'effectivité du droit à l'accompagnement en mobilisant au plus près du territoire l'ensemble des acteurs de terrain. On se prend à rêver, et si le rêve devenait réalité ?

Il ne le sera que si l'on parvient à rejoindre dans les quartiers, dans les campagnes, toutes les personnes isolées vivant dans la précarité et les sans droits qui n'ont pas connaissance de ces dispositifs.

Un autre bon signal envoyé aux chercheurs d'emploi ne serait-il pas de suspendre la réforme de l'assurance chômage, notamment dans ses dispositions, qui les pénalisent financièrement. Réforme qui, selon Annie Dreaille, « risque de faire basculer beaucoup de nos concitoyens dans la pauvreté ».

Paul Israël

Point de vue d'expert

LE SPIE, UNE NOUVEAUTÉ ?

BRIGITTE KLINKERT EST MINISTRE DÉLÉGUÉE AUPRÈS DE LA MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION, CHARGÉE DE L'INSERTION. ELLE RÉPOND POUR VLC PAR ÉCRIT À FRANÇOIS BERRUER CHARGÉ DE PROJET "EMPLOI" AU SECOURS CATHOLIQUE. *TEXTE COMPLET : <https://ccscfrance.com>*

VLC : Pouvez-vous nous rappeler les objectifs du SPIE ? En quoi cette réforme va améliorer l'accompagnement des personnes en insertion socio-professionnelle ?

Brigitte Klinkert : Le Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) est la concrétisation de l'engagement du Gouvernement pour permettre à nos concitoyens les plus précaires de retrouver un emploi, grâce à un accompagnement personnalisé, efficace et pluridisciplinaire, partout sur le territoire.

L'objectif est clair : éviter le parcours du combattant, et proposer un parcours sans rupture et sans couture pour chacun ! Concrètement c'est à l'échelle des bassins de vie, au plus proche des besoins, qu'émergent les solutions concrètes définies par les acteurs. Le dialogue et le partage d'informations sont des éléments clés du SPIE ; la simplicité, la rapidité et l'efficacité les maîtres mots !

Mais une insertion professionnelle efficace et effective ne peut ignorer l'ensemble des contraintes qui freinent l'accès à l'emploi : hébergement, logement, santé, mobilité, garde d'enfants, expériences et compétences. C'est pourquoi un diagnostic précis de la situation sociale et professionnelle de l'intéressé sera effectué afin de lui offrir un accompagnement sur-mesure.

VLC : Pour le Secours catholique, la personne doit être sujet de son parcours d'insertion avec un réseau partenarial en appui. En quoi le SPIE va permettre cela ?

B.K. : C'est une exigence que nous avons reprise. Une véritable cartographie des offres d'emploi et des actions solidaires sera disponible. L'objectif du SPIE est de rendre l'usager acteur de son parcours ! Le suivi de son parcours s'appuiera sur les buts qu'il aura fixés au départ. Le principe est d'adapter l'accompagnement aux besoins et non l'inverse.

Le SPIE, ce n'est pas encore un nouvel organisme ou une nouvelle institution. C'est une solution pour décloisonner les politiques publiques d'insertion et sociales. Il a vocation à s'adapter aux territoires, en partant du terrain, et non à être une politique uniforme quelle que soit la situation locale.

VLC : Où en est la mise en œuvre de la réforme ? Quelle sera la mise en œuvre en 2021 et 2022 avec les expérimentations ?

B.K. : Le SPIE se déploiera sur 31 nouveaux territoires qui se sont portés candidats et seront sélectionnés fin avril. A la fin de l'année nous aurons sélectionné 35 territoires supplémentaires pour arriver à terme à ce service universel.



Credit photo : Ministère du Travail

VLC : Si le Département se consacre essentiellement à l'accompagnement et à ce titre laisse l'Etat reprendre la gestion du versement de l'allocation RSA, comme cela est expérimenté dans certains départements, est-ce pour vous une bonne option pour voir les Départements augmenter leur budget lié à l'accompagnement ?

B.K. : Ce qui doit guider l'allocation RSA c'est la simplification et l'efficacité. Les départements jouent un rôle essentiel en matière d'insertion et de suivi social. Pour ceux qui souhaiteraient expérimenter la recentralisation du financement du RSA, cette évolution pourrait aller de pair avec un renforcement de leurs actions d'insertion. Un grand travail de concertation a été mené sur l'idée d'un revenu universel d'activité pendant 18 mois par une trentaine d'administrations, de nombreuses associations et acteurs. Un rapport qui proposera différents scénarios avec des chiffrages d'impact sera rendu d'ici la fin de l'année.

VLC : Quelle est la place des acteurs associatifs locaux dans la mise en place du SPIE ?

B.K. : Elle est tout simplement au cœur de la construction des solutions locales donc au cœur du SPIE. Les projets candidats incluent des associations dans leur consortium, et donc le Secours catholique !

VLC : Comment permettre aux citoyens de s'emparer de la question de l'emploi ? Que pensez-vous de la mise en place d'assemblées départementales de l'insertion ? Quelle évaluation avez-vous prévue ?

B.K. : Pendant toute la phase de concertation des ateliers ont permis la participation de bénéficiaires et de professionnels, y compris lors d'une « session lab » pendant laquelle ils ont élaboré des recommandations pour la conduite des entretiens de diagnostic. La participation citoyenne est au cœur de la construction de nos politiques. Le SPIE a vocation à s'enrichir, à s'améliorer au fur et à mesure du partage des bonnes pratiques. S'agissant de l'évaluation, un retour des usagers du SPIE me semble être le moyen le plus direct pour connaître l'impact de ce nouveau service public.

Repères

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE), UN PARCOURS VERS L'EMPLOI ?

On estime à 3 millions au minimum le nombre de personnes les plus éloignées du marché du travail qui nécessitent une aide et assistance renforcées pour pouvoir accéder à un emploi stable¹. Une des voies qui existe depuis une trentaine d'années est l'insertion par l'activité économique (IAE).

Fin 2018, le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) comptait un peu plus de 132 300 salariés en insertion. Répartis dans 3 803 structures conventionnées par l'Etat, les salariés de l'IAE travaillent majoritairement dans les ateliers et chantiers d'insertion (ACI, 38,3 %) et les associations intermédiaires (AI, 40,1 %). Les entreprises d'insertion (EI) et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) emploient, quant à elles, respectivement 11,3 % et 10,3 % des salariés².

Ces associations ou entreprises s'engagent à embaucher, pour une durée limitée, des personnes très éloignées de l'emploi. Le parcours d'insertion consiste à proposer une mise en situation de travail, doublée d'un accompagnement social et professionnel personnalisé et de formations pratiques adaptées à leurs besoins.

Les conventionnements au niveau départemental donnent droit aux employeurs à une aide financière directe de l'Etat.

Les salariés bénéficiaires ont un contrat de travail d'une durée limitée à 24 mois (12 en moyenne dans la pratique).

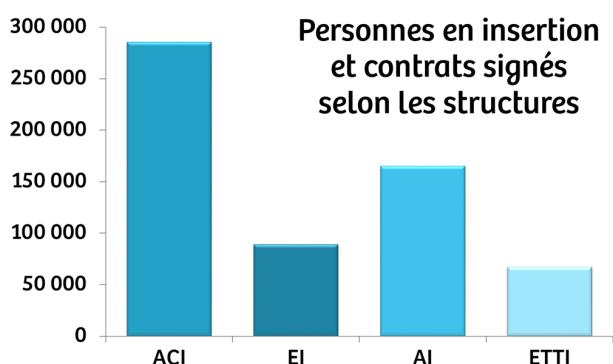
Ce sont majoritairement des hommes (66%), titulaires du RSA (54%) qui ont une basse qualification.

Les métiers qu'ils exercent concernent les services à la personne (33%), l'agriculture et l'entretien des espaces verts (22%), la construction et le BTP (10%).

Dominique Redor

¹ Ministère du travail (2020), Concertation sur le service public de l'insertion et de l'emploi, 16 décembre, disponible sur <https://travail-emploi.gouv.fr>

² DARES (2020), « L'insertion par l'activité économique », Résultats, février n°8, disponible sur : dares-travail-emploi.gouv.fr



Les caractéristiques des salariés nouvellement embauchés ou renouvelés en 2019

en %	ACI	EI	AI	ETTI
Femme	34	32	58	19
Homme	66	68	42	81
Âge				
Moins de 25 ans	16	15	24	29
De 26 à 49 ans	63	63	54	57
50 ans ou plus	21	21	22	14
Niveau de formation				
Inférieur au CAP	35	40	36	43
Niveau CAP-BEP sans diplôme	22	19	17	20
Niveau CAP-BEP	21	19	23	16
Niveau bac	14	14	17	14
Supérieur au bac	5	5	7	5
Travailleur handicapé	9	6	7	7

Source : DARES mars 2020

ACI : Ateliers et chantiers d'insertion

EI : Entreprises d'insertion

AI : Associations intermédiaires

ETTI : Entreprises de travail temporaire d'insertion

le vrai du faux



L'IAE et les contrats aidés ont-ils baissé ces dernières années, y compris pendant la crise du COVID ?

Dominique Redor : Les contrats aidés (CAE et CEI intégrés depuis 2018 dans les Parcours Emplois Compétences) sont un autre moyen par lequel l'Etat finance une partie des rémunérations versées à certains salariés d'un employeur privé (entreprise, association) ou une collectivité publique. La baisse des contrats aidés depuis 2017, qui n'a pas été enrayer avec la crise du Covid, et la stagnation des emplois offerts en IAE, font qu'en 2020 l'ensemble représentait 300 000 emplois, ce qui correspond à peine à 10% des personnes estimées en grande difficulté pour trouver un emploi.

L'expérience « Territoires zéro chômeur », pour intéressante qu'elle soit, ne concerne à ce jour que très peu de personnes. A l'évidence, la stratégie gouvernementale se fonde sur d'autres moyens d'intégration de ces personnes au marché du travail : un accompagnement renforcé et l'offre de formation aux personnes peu ou pas qualifiées (Plan d'Investissement dans les Compétences).

Parole de chômeur

ACCOMPAGNER, LA QUALITÉ DU LIEN

ECOUTER UN CHÔMEUR SUR SON ITINÉRAIRE, NOUS LE FAISONS ICI. POUR LA PREMIÈRE FOIS, UN CHERCHEUR D'EMPLOI PARLE DE SES ACCOMPAGNATEURS, DE L'IMPORTANCE DU LIEN QU'IL A EU AVEC EUX. NICOLAS S'EST PRÊTÉ À L'INTERVIEW ; IL RACONTE LÀ UNE HISTOIRE PERSONNELLE, COMME LE SONT INÉVITABLEMENT TOUTES LES HISTOIRES D'ACCOMPAGNEMENT. RECUEILLIES PAR MICHEL BODIN, GÉRARD MARLE ET MARIE-CHRISTINE BRUN, SES RÉFLEXIONS NOUS ONT RENVOYÉS À LA QUALITÉ DE NOS LIENS AVEC CELLES ET CEUX DE NOTRE ENTOURAGE EN PRÉCARITÉ OU AU CHÔMAGE.

40 ans aujourd'hui, une spécialisation dans les normes de qualité dans les entreprises, un certain bagage donc mais à part une période de 6 ans, je n'ai connu que des postes en intérim. Je sors d'une période d'un an et demi de chômage pour me retrouver à nouveau en mission avec un contrat de chantier qui stipule une date de fin, néanmoins renouvelable.

Mon chômage a été très rude. Pourtant j'avais connu cela lors de la crise de 2008. En fait, né en 1980, j'ai toujours entendu parler de crise. Être au chômage deux ou trois mois aujourd'hui semble assez normal, mais au bout d'un an on se pose des questions sur ses capacités, sur sa propre valeur et on évite d'en parler. Mon entourage proche était au courant mais je ne l'ébruitais pas auprès des amis. Il y a toujours des gens pour faire des commentaires. Si vous en parlez, les personnes se décomposent, ça porte malheur, disent-elles, et vous lisez dans leur regard que vous n'avez pas envie de travailler. J'en éprouvais de la honte. Avec le recul je me dis que j'ai bien fait de rester discret. Dès que je perdais mon travail, j'en cherchais un autre, sans attendre. Heureusement j'avais le soutien de ma femme. J'ai eu des entretiens pour des postes mais ceux-ci ne s'avéraient pas réellement faits pour moi.

Des ateliers proposés par SNC, j'en suis ressorti heureux.

Je suis heureux d'avoir trouvé mon poste actuel d'assistant technique. Il associe la qualité à d'autres compétences. Mais ce n'est pas vraiment ce que je souhaite développer. Le contrat peut être prolongé mais ce n'est pas sûr ni systématique. Et je ne peux pas travailler indéfiniment dans la précarité. Par ailleurs la Covid a beaucoup compliqué les choses, tous les secteurs étant bouchés. A l'issue de ce contrat, j'espère rebondir vers autre chose.

Lorsque j'ai décidé de changer de branche, j'en ai parlé avec mon conseiller Pôle emploi. Il m'a proposé une sorte de « réunion d'information bateau », faussement appelée conseil en évolution professionnelle avec des personnes de formations et de parcours très divers. Quatre réunions d'une heure censées nous aider à trouver vers quel domaine nous



Actif Informatique et Services - Bruno et Didier

diriger. On se demandait pourquoi nous étions là. Heureusement un jour une personne qui elle-même avait connu le chômage m'a conseillé de m'adresser à Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC). Marqué par mon expérience je ne voulais surtout pas me retrouver seul. Je ne suis pas sur les réseaux sociaux. En fait il y a très peu d'organismes qui accompagnent les chercheurs d'emploi dans la durée. SNC met en place des binômes d'accompagnateurs. Ses ateliers m'ont fait grandir et m'ont redonné confiance, notamment au cours de la préparation aux entretiens avec de vrais professionnels.

Il était là, au téléphone, même le dimanche. J'avais l'impression que je ne le dérangeais jamais.

Ce dernier point me paraît essentiel car les binômes composés uniquement de retraités sont un peu à l'écart de la réalité du monde du travail. Au demeurant c'est avec Patrick que je me suis enfin senti suivi. Il m'a donné des conseils auxquels je n'avais pas pensé, il connaissait bien la réglementation, mais c'est surtout sa qualité d'écoute, sa sociabilité et sa disponibilité qui m'ont le plus aidé. Même pendant la Covid il a maintenu son accompagnement, alors que son binôme par précaution avait pris de la distance, ce que je peux comprendre. Celui qui



Credit photo : Marie-Christine Brun

l'a remplacé m'a déstabilisé en me reprochant de trop parler. J'ai senti qu'il ne me connaissait pas. Son attitude n'était pas infondée mais je n'en ai pris conscience que plus tard.

Il ne m'a jamais embarrassé de lui-même.

Patrick, lui, a fait attention à ne pas s'imposer, encore moins à décider à ma place. C'est ainsi que la confiance s'établit au fil des jours. Il a pris régulièrement de mes nouvelles et maintenu le lien dont j'avais besoin. La force de l'accompagnement réside là car le plus dur c'est d'être livré à soi-même dans sa recherche.

Les accompagnateurs de SNC sont bénévoles, contrairement aux salariés de Pôle emploi ou de l'APEC. Un bénévole prend son temps, il ne se limite pas à un nombre ni à une durée de réunions programmées à l'avance. On sait qu'il ne te jugera pas, qu'il est là pour toi, pour toi uniquement. Qu'il ne va pas te mettre dans une case pour te trouver un stage sans intérêt. Seul SNC m'a permis de garder le lien que je n'avais pu connaître avec les organismes officiels.

Mon accompagnement a duré un an et demi. Avec le recul

on se rend compte qu'on n'ose pas s'avouer que ça fait si longtemps qu'on est dans cette galère. De CV en CV, d'entretien en entretien, d'attente de rendez-vous en attente de réponse, le temps s'écoule, on arrive vite à une année ; le temps passe vite. J'en ressens de la honte. On a beau être très actif dans sa recherche, lorsque rien ne vient, on perd très vite confiance en soi. S'adresser à SNC est le meilleur conseil que je puisse donner à des personnes en recherche d'emploi.

Une fois revenus à l'emploi certains préfèrent évoluer de façon autonome, c'est parfois aussi le désir de leurs accompagnateurs. C'est une approche défendable. Mais n'oublions pas que retrouver un emploi c'est aussi retrouver sa vie quotidienne avec son lot de soucis, d'engagements, de contraintes et d'autres réalités. Le lien prend alors une autre forme, mais quand il est fort, il demeure.

Peut-être un jour serai-je accompagnateur à mon tour mais dans ma précarité actuelle j'ai encore besoin d'être moi-même accompagné. J'ai besoin de leur force.

L'éclairage de



DIDIER DEVAUX

Hier, chômeur de longue durée, aujourd'hui, directeur d'une entreprise d'insertion. On fait comment pour passer de l'un à l'autre ?

Licencié d'une grosse boîte d'informatique, très vite les « copains » de l'entreprise s'éloignent, fini les petites fêtes ensemble, on se retrouve isolé et pris dans des problèmes familiaux. Arrivent les questions du genre "à quoi bon vivre". Télé, jeux vidéos et apéritifs, bientôt trois apéros le midi et autant le soir. Alors on décide d'arrêter, comme un sursaut. C'est ma trajectoire. Mais elle ne doit pas être si rare.

Vous avez recherché un travail, comme avant ?

Je me suis entretenu dans le métier, j'étais toujours sur mon ordi. J'ai découvert l'ampleur de la fracture numérique, que des jeunes n'avaient pas d'ordinateur à la maison. Et quand les cours sont donnés par internet ? Alors, je fais ce que je sais faire, initier et former des chômeurs à l'informatique, réparer des appareils dont une grande entreprise ne veut plus. Ils apprennent et je fournis de très bons ordinateurs à des prix plus bas. L'épreuve m'a ouvert les yeux.

Actif Informatique et Services

didier.devaux@actif-is.com www.pc-micro-occasion.fr

Place des partenaires

POURQUOI PUNIR LES CHÔMEURS ?

SUSPENDUE IL Y A UN AN, LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE, CONSIDÉRÉE COMME « INOPPORTUNE » DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE SANITAIRE, SERA APPLIQUÉE AU 1ER JUILLET 2021 !

Enfin peut-être, puisque le Gouvernement veut une fois encore revoir sa copie, y décelant quelques anomalies. Belle occasion pour l'abandonner définitivement : personne n'en veut et la situation vis-à-vis de l'emploi et de l'économie en général de notre pays n'aura pas vraiment changé.

Encore une fois il s'agit plutôt de dégrader ce dispositif social. Selon l'Unedic 840 000 chômeurs verront leur allocation baisser, d'autres sources avancent le chiffre de 1 200 000. Pourquoi rajouter à la privation d'emploi une difficulté financière supplémentaire qui risque de voir basculer beaucoup de nos concitoyens dans la pauvreté. Les auteurs de cette mesure oublient-ils que nombre de chômeurs sont "à dix euros près" ? Au 1er octobre il faudra avoir travaillé 6 mois au lieu de 4, condition difficile à remplir pour bien des précaires "contrats courts", alors qu'une cotisation salariale sera toujours prélevée sur la fiche de paye.

Veut-on nous faire croire que la dégressivité de ceux et celles qui gagnaient 4 500 € est une mesure de justice ? Elle va concerner des cadres âgés au chômage peu recrutés dans les entreprises et l'on peut craindre que cette ouverture à la dégressivité n'ouvre une porte vers d'autres situations.



Credit photo : Gérard Marle

Est-ce que Mme Borne veut "motiver" les chômeurs ou augmenter leur peine en les faisant basculer dans la pauvreté ? Le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) est-il adapté à la crise actuelle ? Les chômeurs sont les seuls à devoir s'adapter à la perte ou au difficile retour dans un emploi.

En vérité chaque chômeur est encore renvoyé au "chacun se débrouille", à l'individualisme qui pèse sur notre société. Quand nos responsables politiques partiront-ils du constat que nous n'avons pas assez d'offres d'emploi pour ceux et celles qui en recherchent et qui leur correspondent ! Sans ce constat il est facile d'argumenter sur la paresse des chômeurs. C'est ce que l'on peut appeler un aveuglement, cramponné à une idéologie que nous devons tenter d'éclairer et de combattre.

Annie Dreaille, CCSC

Actualité du chômage

LES CHIFFRES DU CHÔMAGE

En moyenne au quatrième trimestre 2020, en France métropolitaine, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 5 710 600. Parmi elles, 3 574 300 personnes sont sans emploi (catégorie A) et 2 136 300 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au total, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C diminue de 1,3 % sur ce trimestre (-73 200) et croît de 4,8 % sur un an.



APPEL À L'EXPRESSION

Sur le site de SNC-Expressions, 577 chercheurs d'emploi se sont exprimés sur les conséquences sur leur vie quotidienne de la réforme de l'assurance chômage. *"Cette réforme est terrible pour moi. Elle menace directement mes moyens de subsistance."* *"Cette réforme culpabilise les chômeurs. Comme si le chômage était un choix. C'est révoltant."*

Pour prendre connaissance et laisser son témoignage :
<https://sncrexpressions.fr/enquetes/>



Un point de vue, une voix

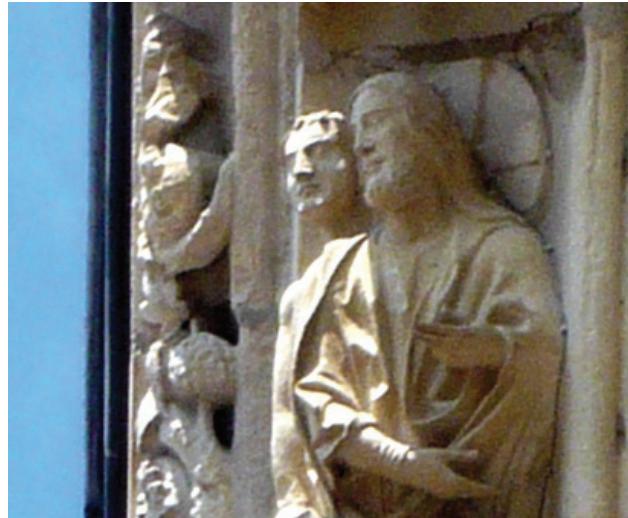
REPÈRES POUR UN ACCOMPAGNEMENT

GEORGES COTTIN, JÉSUITE À PENBOC'H, MORBIHAN, NOUS FAIT PART DE SON EXPÉRIENCE D'ACCOMPAGNATEUR.

Accompagner consiste d'abord dans **une relecture** des événements qui ont traversé sa vie et qui forcément ont laissé des traces. Lecture chronologique, en nommant chaque fois ce qui lui a semblé positif, constructeur, et ce qu'il a jugé destructeur. Relire, c'est s'approprier, tirer profit de ce qui s'est passé, même si ça a été un échec, une épreuve. « L'expérience est formatrice, mais seulement si elle est relue, reprise. » La relecture se fait aussi à partir de sa formation, ses emplois successifs, sa participation éventuelle à une association, sa vie de famille, ses croyances, sa culture.

Une fois ce travail terminé, on peut alors découvrir combien un accident de santé, un licenciement, une rupture sentimentale ou un engagement bénévole ont pu avoir de répercussions sur les autres dimensions de la vie, y compris professionnelle.

Une seconde étape dans ce travail d'accompagnement consiste à **relever tout ce qui différencie la personne** : ses centres d'intérêt, les valeurs qui lui sont essentielles, ses modes de fonctionnement, ses capacités, ses connaissances, son environnement, qui font qu'elle ne ressemble à aucune autre et qu'elle a des atouts qui sont autant de points d'appui pour l'avenir. Tout être a une dimension spirituelle, c'est-à-dire une expérience qui lui est propre, une sagesse originale, des convictions, un vécu particulier et infiniment respectable !



Cathédrale de Chartres - Crédit photo : Marie-Christine Brun

Ce travail à mon sens ne peut guère se réaliser seul. Nous avons tous besoin de quelqu'un à nos côtés qui nous rassure ou nous ramène à la modestie !

Le troisième objectif est de favoriser l'émergence de **ses désirs profonds**, de ses rêves, de ses aspirations. Et ceci se fait à l'aide des deux étapes précédentes. Bien sûr la personne va parler des obstacles qui ne manqueront pas de surgir, le manque de confiance en elle par exemple, ou la loi du marché, ou la malchance qui la poursuit sans cesse. Mais c'est là que l'accompagnateur peut se manifester en vérité comme quelqu'un qui croit en elle, qui encourage, qui valorise et qui rend capable de prendre une décision.

Présence discrète mais combien utile pour celui ou celle qui doute de l'utilité de son existence !

La boîte à outils

COLLECTIF POUR LA PAROLE DE CHÔMEURS

Il est primordial de donner à entendre et de prendre en compte cette parole dans le débat public. D'où :

- Le lancement d'une consultation via la plateforme <https://fr.surveymonkey.com/r/Q2ZMP6L>
- L'organisation d'ateliers collectifs ou de rencontres
- La promotion de plaidoyers locaux sur base départementale. Le SPIE est un des rares piliers de la lutte contre la pauvreté. La place qui est réservée à la parole des chômeurs est essentielle.



ATD ET LE CESE*

La loi organique du 15 janvier 2021 a modifié la composition du Cesé, la troisième assemblée de la République, en faisant passer le nombre de membres de 233 à 175 en supprimant le groupe des personnalités qualifiées. Un décret publié le 24 mars a précisé la répartition des sièges et en a attribué deux aux associations luttant contre la pauvreté. ATD Quart Monde, qui siégeait parmi les personnalités qualifiées depuis 1979, a perdu le sien.

Alors que 15% de la population française vit sous le seuil de pauvreté.

Or, les travaux portés par ses représentants successifs ont inspiré et initié d'importantes avancées législatives, parmi lesquelles *la création du RMI (ancêtre du RSA), de la couverture maladie universelle (CMU) ou encore du droit au logement opposable (DALO)*, et dernièrement *Territoires zéro chômeur de longue durée*.

A ce jour, plus de 15 000 signatures. Qui en attendent d'autres.

www.change.org/ATDQM-au-CESE

* CESÉ : Conseil Économique Social et Environnemental.



La vie associative

INITIATIVE A BUSSY

Durant le premier confinement en 2020, à la paroisse de Bussy-Saint-Georges (77), en équipe de la Mission de France, nous avons pris conscience de la grave crise sociale qui allait arriver. D'où l'idée de proposer un accompagnement d'ordre spirituel à ces personnes. Pour tous, croyants ou non, membres d'une religion ou pas, la dimension spirituelle est fondamentale. C'est ce qui nous fait lever le matin, c'est cette source au fond de nous qui produit le courage de vivre. Elle s'exprime dans les liens noués avec les autres, mais aussi dans le retour sur soi, la méditation ou la prière.

Nous avons rejoint le CCSC qui, avec le Collectif pour la parole de chômeurs, propose des initiatives pour l'accompagnement, ainsi qu'un questionnaire pour donner la parole aux chômeurs.

Il nous a fallu beaucoup de temps pour que ce projet prenne forme. Nous en avons parlé aux messes de la paroisse, à l'équipe du Secours Catholique et à celle des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens. Pendant des mois, rien ne se passait. Il a fallu le carême pour que nous prenions le taureau par les cornes et proposions une réunion le 17 avril dans l'église.

A notre grand étonnement, nous étions 44 personnes. A partir d'un partage sur l'évangile des "ouvriers de la 11ème heure", chacun a dit comment il se situe par rapport au travail. Certains sont touchés par la suppression de leur emploi ou craignent de l'être bientôt, d'autres vivent des conditions de travail difficiles, d'autres sont prêts à mettre leur expérience au service de ceux qui recherchent un emploi.

Nous avons senti que l'important est de ne pas se sentir seul mais écouté, épaulé par d'autres, y compris par la prière. Un temps de prière a été proposé pour le jour du 1er mai. Une nouvelle réunion aura lieu le 8 mai. Un ami musulman était présent ; nous allons solliciter les communautés musulmane, juive, bouddhiste et hindouiste présentes sur la ville.



Crédit photo : J-Michel Mazerolle - Bussy-Saint-Georges

Comme dans la parabole, nous avons pris conscience que le Seigneur, à chaque heure du jour, invite à venir travailler à sa vigne, et aucun ne peut dire : "Personne ne nous a embauchés."

Dominique Fontaine et Michel Besse

COLLECTIF POUR LA PAROLE DE CHÔMEURS

A son service désormais Joël Boudja, embauché par le CCSC en contrat aidé et salarié par SNC, a pour mission de soutenir toute initiative pour l'enquête-questionnaire et son exploitation.

Contact: collectif.chomage@yahoo.com

Edition

VLC est édité par le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs, association loi 1901 membre du réseau Caritas, Secours Catholique. 106 rue du Bac, 75007 Paris.

Rédaction : Directeur de publication : Paul Israël - Gérard Marle, José Dhers, Annie Dreaille, Marie-Christine Brun, Jean-Pierre Pascual, Yvette Martin, François Berruer, Michel Bodin, Patrice Bony, Dominique Fontaine, Dominique Redor, Bruno Thomasset.

Impression

ANALIS ESAT 125-131 av. Louis Roche 92230 Gennevilliers



Participez à Vaincre le chômage

Le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs est une association membre de Caritas qui vise à maintenir l'attention de l'opinion publique et des communautés chrétiennes sur les conséquences du chômage. En sensibilisant et luttant contre l'indifférence à travers la parole des personnes qui vivent le chômage, le CCSC invite chacun à agir pour qu'elles puissent retrouver une citoyenneté.

Participez à la lutte contre le chômage à votre niveau et soutenez l'action du CCSC en envoyant vos dons à :

CCSC Vaincre le chômage - 106 rue du Bac - 75007 PARIS

<https://ccscfrance.com>

Madame

Monsieur

Votre nom

Votre prénom

Adresse

E-Mail

Téléphone

Abonnement

Don

Adhésion à l'association : 35 €